

À son excellene Monsieur
Coletti.

73

Les consuls résidants à Amsterdam ont
l'homme d'informer Monsieur Coletti ministre des
affaires étrangères de la Grèce que ; Monsieur
S. Paléologue ~~est~~ consul de cette nation en cette
résidence, étant en faillite depuis trois mois, il
leur serait désagréable de l'avoir pour collègue
et de lui voir continuer des fonctions incongrues
avec la réputation qu'il s'est fait dans le
commerce de cette ville.

Quoiqu'il leur soit très pénible de porter un
fait semblable à la connaissance de son excellene,
ils croient que la dignité de leur esprit de corps
leur en fait un devoir

Amsterdam 20 Septembre 1845